

BULLETIN TECHNIQUE ET INFORMATIF PRÉCONISATION COLLECTIVE DE L'ÉQUIPE PERIS

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES

Nous sommes heureux de vous annoncer que Pérès a obtenu le label « Engagé RSE » délivré par l'AFNOR au niveau confirmé. Cela fait de nous le premier négoce en agrofourniture de France à être évalué à ce niveau. Cette démarche volontaire a vocation à améliorer nos pratiques au quotidien, en agissant sur les aspects sociaux, sociétaux et environnementaux. A la veille de notre centenaire, cette distinction vient consacrer l'engagement sans faille de l'ensemble de nos collaborateurs et ancre davantage l'entreprise dans son territoire.

CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

L'Agence Nationale de la Sécurité Sanitaire (ANSES) a publié un rapport sur l'évaluation comparative du glyphosate. En viticulture, elle préconise une réduction de dose à 450g/ha/an sur 20% de la surface et uniquement sur le rang. Seules les exploitations viticoles disposant de parcelles non mécanisables pourront garder la dose actuelle de 2160g/ha.

En arboriculture, l'ANSES confirme également l'interdiction d'utilisation du glyphosate entre les rangs d'arbres fruitiers. La restriction de la dose annuelle maximale autorisée passe de 2160 à 900 g de glyphosate par hectare avec des applications limitées à 40 % de la surface de la parcelle.

En grandes cultures, le glyphosate est interdit lorsque la parcelle a été labourée entre deux cultures. Dans les autres situations, la dose annuelle maximale autorisée passe de 2880 à 1080 g par an et par hectare.

Bonne nouvelle, malgré le changement réglementaire consistant à séparer la vente du conseil à compter du 1er janvier 2021, il nous sera possible de continuer à réaliser des observations sur vos cultures et ainsi maintenir un haut niveau de service. Nous vous conseillons de vous rapprocher de votre technicien avant le 31 décembre afin de prévoir la constitution d'un programme prévisionnel de protection.

Un autre changement réglementaire se met en place à partir du 1er janvier 2021, il concerne le contrôle des appareils de traitement et de désherbage. Ceux-ci devront passer tous les 3 ans devant une entreprise agréée et non plus tous les 5 ans. Tous les appareils ayant été contrôlés avant le 31 décembre 2020 seront soumis à l'ancienne règle, soit 5 ans.

DÉSHERBAGE VIGNE

Un inventaire de la flore en présence et l'alternance des matières actives sont les clés de la réussite d'un désherbage. Vos interventions pourront se faire avec les produits suivants :

Rami à 0.36 kg/ha (sur le rang) ZNT : 50 mètres
Katana à 0.05 kg/ha (sur le rang) ZNT : 20 mètres
Elan à 1.5 l/ha (sur le rang) ZNT : 20 mètres
Elysium à 0.6 l/ha (sur le rang) ZNT : 5 mètres

FERTILISATION

Les analyses de sols représentent un outil pertinent dans le pilotage de la fertilisation, il est souhaitable de les renouveler tous les 5 ans. Des analyses de bois permettent de connaître la qualité de la mise en réserve et d'anticiper les apports correctifs pour la prochaine saison. Ces analyses de sarments servent à affiner les choix des différentes spécialités.

Des apports d'amendements et d'engrais organiques sont réalisables en automne et en hiver. Nous proposons par ailleurs une innovation, la gamme « Winter », des spécialités organo-minérales dont l'azote sous forme uréique est enrobé par une résine végétale biodégradable. Celle-ci se dégrade en fonction de la température du sol, cela permet une libération progressive de l'azote répondant aux besoins de la plante. La gamme « Winter » peut donc être positionnée en hiver, dans l'objectif de libérer du temps pour les travaux de printemps.

CONFUSION SEXUELLE

Les échéances de la pose de la confusion peuvent vous sembler lointaines, mais il est important de penser dès à présent à vos projets et réserver votre commande.

Pour une meilleure efficacité, la confusion doit être mise en place sur une zone la plus étendue possible et avec cohérence.

Le contexte sanitaire va apporter quelques complications (réunions annulées), afin de vous accompagner au mieux, notre équipe de techniciens reste à votre écoute et assurera le lien entre les différents partenaires d'un projet.

Selon votre situation d'engagement dans la confusion, vous pouvez prétendre à des aides des conseils départementaux de l'Aude ou de l'Hérault. Rapprochez-vous des conseils départementaux, Chambre d'Agriculture ou fédération des caves coopératives pour plus de renseignements.

Différentes solutions sont disponibles, **Biotwin L**, **Isonet LA +**, **Rak 2 New**, **Checkmate puffer LB**, votre technicien vous accompagnera pour trouver la solution adaptée à votre situation.

CÉRÉALES À PAILLES

Les emblavements de blés sont en cours, la période d'application des désherbages chimiques doit suivre cette période. Nous proposons deux itinéraires de désherbage :

Programme à partir de deux feuilles avec pression adventices modérée :

Shvat (Chlortoluron) à 3l/ha (ZNT : 5 mètres) associé à de l'Hordeo (Flufénacet) à 0.17l/ha (ZNT : 20 mètres)

Programme haute performance :

En prélevée : Défi (Prosulfocarbe) à 3 l/ha (ZNT : 5 mètres) avec Compil (diflufénicanil) à 0.3 l/ha (ZNT : variable selon le positionnement)

A deux feuilles, soit environ 30 jours après : Shvat (Chlortoluron) à 3 l/ha (ZNT : 5 mètres)

La modalité en désherbage « haute performance » permettra d'éviter un rattrapage sur les graminées en sortie d'hiver. Ce programme se justifie pleinement lorsque nous sommes face à une pression adventices élevée et des résistances avec certains herbicides.

MÉTHODES ALTERNATIVES

MILDIU / OÏDIUM / BLACK-ROT / BOTRYTIS : Effeuilages, Epamprage, Ebourgeonnage, Eclaircissage, Maîtrise de la vigueur, Raisonnement lors de la plantation, Maîtrise de l'enherbement, Drainage, Rognage, Pas de traitement. Spécifique Botrytis : Bacillus Subtilis. Spécifique Black-rot : Enlever et brûler les feuilles atteintes, enfouir les grappes tombées à terre lors des récoltes (mécaniques ou tri manuel) Modélisation, station météo, BSV, Observations de symptômes, flash technique, rémanence des produits.

ROUGEOT : Travailler le sol après la chute des feuilles, Eviter d'avoir une surface foliaire trop près du sol, Pas de traitement.

Observations de symptômes Stade phénologique.

EXCORIOSE : Eliminer les rameaux touchés lors de la taille et les évacuer de la parcelle, Maîtrise de la vigueur, Raisonnement lors de la plantation, Pas de traitement. Observations, comptage, stade phénologique

ESCA / BDA / EUTYPIOSE : Arrachage et brûlage des souches malades, limiter le nombre et l'importance des plaies de taille, recourir à des tailles tardives, Eliminer et brûler les sarments atteints, Récolter d'abord les vignes saines, Pas de traitement. Observations, Comptages

Pas de traitement. Observations de symptômes.

ARAIGNEES ROUGES ET JAUNES, ACARIOSE ET ACARIENS, THRIPS, ERINOSE, MANGES-BOURGEONS, COCHENILLES, PYRALES ALTISES ET CIGARIERS, CICADELLES DES GRILLURES : Maintien de la faune auxiliaire (typhlodromes et Cecidomyies prédatrices) Limiter les zones humides et ombragées, Traitements éventuels à base de Bacillus Thuringiensis (cigarié), Pas de traitement. Observations, comptages

NECROSE BACTERIENNE : Nettoyage et désinfection des outils de travail (sécateurs, lames...) Tailler par temps sec et froid, précocement pour éviter les pleurs, Eliminer et brûler les sarments atteints, Récolter d'abord les vignes saines, Pas de traitement. Observations, Comptages

ENROULEMENT : Eliminer les populations de cochenilles, vectrices du virus, pas de traitement. Observations, comptages

CICADELLE DE LA FLAVESCENCE DOREE : Arrachage et brûlage des souches infectées, Pyrèthre naturel. Observations, comptages, arrêtés préfectoraux (flavescence)

VERS DE GRAPPE : Effeuilage, Bacillus Thuringiensis, confusion sexuelle, Maintien de la faune auxiliaire, Pas de traitement.

Observations, comptages, modèles

DESHERBAGE : Entretien mécanique du cavaillon + interrangs ou désherbage thermique, Epamprage manuel ou mécanique. Observations, connaissance de la flore pour le choix de l'herbicide.

Mentions légales

Rami : Fournisseur: Philagro N° A.M.M.: 9400280 Matières actives: Flumioxazine Formulation: Poudre mouillable Toxicité: SGH08, SGH09 Phrases de risque: EUH 401, H360D, H410 Cible: Désherbage Dose: 1.2 kg/ha Mode d'application: traitement Herbicides ZNT: 50.0m DRE: 48h DAR: 3j Stade limite d'application BBCH07

Katana : Formulation: Granulé dispersable Toxicité: SGH09 Phrases de risque: EUH 401, H410, P273, P391, P501 Cible: Désherbage Dose: 0.2 kg/ha Mode d'application: traitement Herbicides ZNT: 20.0m DRE: 6h DAR: 75j

Elan : Fournisseur: Dow AgroSciences Distribution S.A.S N° A.M.M.: 2160374 Matières actives: Penoxsulame, Oryzalin Formulation: Suspension concentrée Toxicité: SGH07, SGH08, SGH09 Phrases de risque: EUH 401, H317, H351, H410, P280, P302 + P352, P308 + P313, P362 + P364, P391, P501 Cible: Désherbage Dose: 5.0 l/ha Mode d'application: traitement Herbicides ZNT: 20.0m DRE: 48h DAR: 56j

Elysium : Fournisseur: Adama France N° A.M.M.: 2170691 Matières actives: Métribuzine, Diflufénicanil Formulation: Suspension concentrée Toxicité: SGH09 Phrases de risque: EUH 208, EUH 401, H410, P102, P501 Cible: Désherbage Dose: 2.0 l/ha Mode d'application: traitement Herbicides ZNT: 5.0m DRE: 6h DAR: 3j Stade limite d'application BBCH59.

Biootwin : Fournisseur: CBC BIOGARD SAS N° A.M.M.: 2200132 Matières actives: E7,Z9-dodécadiénylacétate Formulation: Produit diffuseur de vapeur Toxicité: Phrases de risque: H315, H400, H412 Cible: Tordeuses Dose: 300.0 diffuseurs/ha Mode d'application: traitement Insecticides ZNT: DRE: 0h DAR: 3j

Isonet LA + : Fournisseur: CBC BIOGARD SAS N° A.M.M.: 2161035 Matières actives: Z-9-tétradecényl acétate, Z-11-tétradecényl acétate, E7,Z9-dodécadiénylacétate, (Z)-9-dodécénylacétate Formulation: Produit diffuseur de vapeur Toxicité: SGH07 Phrases de risque: EUH 401, H315, P264, P272, P280, P302 + P352, P332 + P313 Cible: Tordeuses Dose: 500.0 diffuseurs/ha Mode d'application: traitement Insecticides ZNT: DRE: 0h DAR: 3j

Rak 2 new : Fournisseur: Basf Agro SAS N° A.M.M.: 2150105 Matières actives: E7,E/Z9-dodécadiényl acétate + ndodécanyl acétate Formulation: Produit diffuseur de vapeur Toxicité: SGH07, SGH09 Phrases de risque: EUH 401, H315, H411, P264, P273, P280, P302 + P352, P332 + P313, P391, P405, P501 Cible: Tordeuses Dose: 500.0 diffuseurs/ha Mode d'application: traitement Insecticides ZNT: DRE: 0h DAR: 3j

Checkmate Puffer : Fournisseur: De Sangosse N° A.M.M.: 2160423 Matières actives: E7,Z9-dodécadiénylacétate Formulation: Générateur d'aérosol Toxicité: SGH02 Phrases de risque: EUH 401, H223, H229, P102,P210, P251, P261, P262, P410 + P242 Cible: Tordeuses Dose: 4.0 diffuseurs/ha Mode d'application: traitement Insecticides ZNT: 5.0m DRE: 0h DAR: 3j

Shvat : Fournisseur: Adama France N° A.M.M.: 9000619 Matières actives: Chlortoluron Formulation: Suspension concentrée Toxicité: SGH08, SGH09 Phrases de risque: EUH 208, EUH 401, H351, H361d, H410, P102, P201, P280, P501 Cible: Désherbage Dose: 3.6 l/ha Mode d'application: traitement Herbicides ZNT: 5.0m DRE: 48h DAR: 3j Stade limite d'application BBCH 21

Hordeo : Fournisseur: Belchim Crop Protection France SA N° A.M.M.: 2190149 Matières actives: Flufénacet Formulation: Suspension concentrée Toxicité: SGH07, SGH08, SGH09 Phrases de risque: EUH 208, EUH 401, H302, H317, H373, H410, P280, P301 + P312, P333 + P313, P363, P391, P501 Cible: Désherbage Dose: 0.4 l/ha Mode d'application: traitement Herbicides ZNT: 20.0m DRE: 48h DAR: 3j Stade limite d'application BBCH13.

Defi : Fournisseur: Syngenta France S.A.S N° A.M.M.: 8700462 Matières actives: Prosulfocarbe Formulation: Concentré émulsionnable Toxicité: SGH07, SGH08, SGH09 Phrases de risque: EUH 401, H304, H315, H317, H319, H410, P102, P273, P280, P301 + P310, P302 + P352, P305 + P351 + P338 + P310, P331, P391, P501 Cible: Désherbage Dose: 3.0 l/ha Mode d'application: traitement Herbicides ZNT: 5.0m DRE: 48h DAR: 3j

Compil : Fournisseur: Adama France N° A.M.M.: 2130068 Matières actives: Diflufénicanil Formulation: Suspension concentrée Toxicité: SGH09 Phrases de risque: EUH 208, EUH 401, H410, P102, P501 Cible: Désherbage Dose: 0.3 l/ha Mode d'application: traitement Herbicides ZNT: 20.0m DRE: 6h DAR: 90j.